

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des DELIBERATIONS**  
**du SYNDICAT MIXTE de l'AMENAGEMENT de la DESSERTE**  
**AERIENNE de l'OUEST du LOIRET**

**DELIBERATION**  
**N° 5**

**du 8 Février 2023**

(Remise gracieuse des redevances de location de hangar et diverses prestations au profit de l'action Rêves de Gosse)

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi huit février à quatorze heure trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle de Réunion de l'Aéroport.

**DATE de la**  
**CONVOCAION**  
Le 24 janvier 2023

**ETAIENT PRESENTS :**

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Madame Florence GALZIN, Conseillère Départementale, Canton de Châteauneuf sur Loire, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente du SMAEDAOL,
- Madame FLEURY, Conseillère Départementale, Canton de Sully sur Loire,
- Monsieur Philippe VACHER, Conseiller Départemental, Canton de Châteauneuf sur Loire,
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,
- Madame Bernadette ROUSSEAU, Conseillère Municipal de Châteauneuf sur Loire,
- Monsieur Nicolas CHILOFF, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,

**ASSISTAIENT :**

- Madame Delphine COMTE, Responsable de la Paierie du Centre Val de Loire et du Loiret,
- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,

**ABSENTS EXCUSES :**

- Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans 1,
- Monsieur Ariel LEVY, Conseiller Départemental, Canton de Montargis,
- Monsieur Arnauld MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1<sup>er</sup> Vice-Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3<sup>ème</sup> Vice-Président du SMAEDAOL,
- Madame Véronique DESNOUES, Conseillère Métropolitaine,
- Madame Sandrine EUGENE, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental.

Le quorum étant atteint, l'assemblée du Comité Syndical peut délibérer.

Vu le rapport n° 5 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret,



**NOMBRE de**  
**DELEGUES**  
**en EXERCICE**  
9

**NOMBRE de**  
**PRESENTS**  
7

**NOMBRE de**  
**VOTANTS**  
7

Par courrier en date du 26 décembre 2022, Monsieur Manuel CARROUE, Responsable projet de la Jeune Chambre Economique d'Orléans sollicite le SMAEDAOL en vue d'organiser les 26 mai 2023, sur l'Aéroport Orléans Loire-Valley, une manifestation aérienne consistant à offrir un tour d'avion dans des monomoteurs privés à des enfants « extraordinaires » (touchés par la maladie, le handicap ou défavorisés) et « ordinaires » et ce après qu'ils aient travaillé toute l'année sur un projet pédagogique commun. L'objectif étant de mieux se connaître, s'apprécier et faire tomber les barrières de la différence.

Au regard des prestations demandées, la mise à disposition est estimée à 1 717 € HT conformément aux tarifs et redevances aéronautiques 2023 applicables sur l'aéroport Orléans Loire-Valley.

Toutefois il est proposé d'accorder une remise gracieuse des prestations.



Après avoir délibéré, à l'unanimité le comité syndical :

**ARTICLE UNIQUE :**

Accorde la remise gracieuse des prestations fournies par le SMAEDAOL à l'occasion de l'action Rêves de Gosse du 26 mai 2023 organisé par la Jeune Chambre Economique d'Orléans.

FAIT et DELIBERE en SEANCE les JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

**Le Président du SMAEDAOL,**



**Hervé GAURAT,**